

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

—————
Mairie
DE
P O U L D R E U Z I C
29710
—————

Téléphone : 02.98.54.40.32
Télécopie : 02.98.54.36.14
E-mail :mairie.pouldreuzic@wanadoo.fr

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 13 avril 2011

L'an deux mil onze, le 13 avril à 18h00, le Conseil Municipal de POULDREUZIC, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie Thérèse GOURLAOUEN, Maire.

Etaient présents : Mme GOURLAOUEN Marie Thérèse – M. CALVEZ Jean Luc – Mme Monique KERVEILLANT – M. PEUZIAT Michel - M.TANNEAU Dominique - Mme PEUZIAT Hélène – Mme HAMON Janick – Mme LE HENAFF Eliane – M.TANVEZ Alain - M. Ivan SAILLARD - Mme CALLOC'H Michèle – Mme LE COZ Anne –M. Cyrille GUICHAOUA - M.ROBINET Patrick- M. Eric BOURDON - M. LE GOFF Jean Yves - M. LE COZ Jean Jacques- M. Eddy WAWRZYNIAK

Date de convocation : 7 avril 2011

Le compte-rendu de la séance du 9 mars 2011 est adopté à l'unanimité.

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal.

Monsieur Ivan SAILLARD a obtenu la majorité des suffrages et a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de rajouter un point à l'ordre du jour : classement dans le domaine public de la commune de la voirie du lotissement KERVIZIGOU

Les membres du conseil municipal donnent leur accord à l'unanimité.

En préambule, Madame le Maire lit une déclaration concernant le départ du Docteur BLANCHO et évoque tous les contacts pris avec l'ordre des médecins, les internats de médecine de Bretagne et d'autres régions pour pallier son départ.

Une réunion sera d'ailleurs organisée en mairie le 18 avril 2011 avec les professionnels de santé qui seront disponibles.

Délibération 024/2011 : vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2011

Madame le Maire expose aux membres du conseil municipal que les investissements 2011 et les projets d'avenir évoqués lors de la commission préparatoire du budget la conduisent à proposer une augmentation des taux de 5%.

Il est précisé que le produit des taxes directes locales pour 2010 a permis de constater au Compte Administratif 2010 une recette de 473 289 € et que celui qui serait perçu, sans augmentation des taux pour 2011, serait de 490 314 €.

Une augmentation des taux de 5% permettra de percevoir la somme de 514 925 €.

Mme la Trésorière prend la parole, à la demande de Mme le Maire, pour expliquer la nécessité d'augmenter les taux :d'une part, certaines dotations de l'Etat ont disparu, notamment la dotation touristique, d'autres ont diminué (la taxe aux droits de mutation) et la commune a perdu

l'éligibilité à certaines autres qui sont fixées par rapport à l'effort fiscal (taxe de péréquation et DSR) et d'autre part, le Conseil Général minore les subventions attribuées à la commune en y appliquant un coefficient de solidarité de 0,891 % également pour cette raison.

Monsieur Jean-Jacques LE COZ pose la question de savoir combien d'années il faudra (en augmentant les taux des taxes) pour que la commune soit à nouveau éligible et percevoir ces taxes.

Madame la Trésorière répond qu'il n'est pas possible de répondre avec précision puisqu'il n'est pas possible de prévoir les taux qui seront votés dans les communes de la même strate que Pouldreuzic.

Après délibération, le conseil municipal, à la majorité (3 abstentions, 15 voix pour), adopte cette augmentation et décide que les taux qui seront appliqués en 2011 seront les suivants :

Taxe habitation	9,20%
Taxe foncière (bâti)	12,35%
Taxe foncière (non bâti)	33,96%

Délibération 025/2011 : demande de prêt d'honneur

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal d'octroyer un prêt d'honneur de 1 000 € à Mademoiselle Rachel JONCOUR.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer ce prêt d'honneur de 1 000 € à Mademoiselle Rachel JONCOUR qui devra rembourser 500 € en 2012 et 500 € en 2013.

Délibération 026/2011 : vote du budget Lotissement de Kervizigou pour 2011

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget Lotissement de Kervizigou pour 2011 qui s'équilibre en section de fonctionnement de la façon suivante :

dépenses	
article 608 (frais accessoires sur terrains)	1 858,00 €
article 6522 (versement de l'excédent au budget principal)	18 811,45 €
recettes	
article 002 (résultat de fonctionnement reporté)	20 669,45 €

Délibération 027/2011 : vote du budget général 2011

Avant le vote du budget, Madame la Trésorière attire l'attention du Conseil Municipal sur la recette de fonctionnement qui provient du versement de l'excédent du lotissement de Kervizigou qui sera absente en 2012 et sur la baisse de remboursement des annuités d'emprunt qui interviendra en 2015 qui offrira une nouvelle capacité de financement.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget qui s'équilibre comme suit :

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses de fonctionnement
011	Charges à caractère général	543 227,00 €
012	Charges de personnel	550 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	207 619,00 €
042	Opérations de transfert entre sections	4 296,00 €
65	Autres charges de gestion courante	198 458,00 €
66	Charges financières	30 726,00 €
Total		1 534 326,00 €

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes de fonctionnement
013	Produits de gestion courante	33 603,00 €
70	Produits des services du domaine	205 163,55 €
73	Impôts et taxes	792 694,00 €
74	Dotations, subventions	397 718,00 €
75	Autres produits de gestion courante	61 125,00 €
76	Produits financiers	83,00 €
77	Produits exceptionnels	500,00 €
002	Excédents antérieurs reportés	43 439,45 €
Total		1 534 326,00 €

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses investissement
16	Emprunts et dettes assimilées	103 975,00 €
204	Subventions d'équipement versées	20 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	34 702,00 €
23	Immobilisations en cours	290 423,00 €
27	Autres immobilisations financières	1 000,00 €
001	Déficit d'investissement reporté	222 754,07 €
Total		672 854,07 €

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes investissement
021	Virement de la section de fonctionnement	207 619,00 €
024	Produits de cession	22 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 296,00 €
10	Dotations	241 760,00 €
13	Subventions d'investissement	9 668,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	187 511,07 €
Total		672 854 ,07 €

Délibération 028/2011 : classement dans le domaine public de la commune de la voirie du lotissement de KERVIZIGOU

Madame le Maire propose d'intégrer dans la voirie communale, la voirie du Lotissement communal de KERVIZIGOU

Conformément aux articles L 141-3 du Code de la Voirie Publique, le Conseil Municipal peut classer une voie communale sans enquête publique préalable sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.

Les services de la commune ont estimé que les voies du lotissement de KERVIZIGOU à caractère de rues représentent 422 mètres linéaires. Toutes ces voies sont ouvertes à la circulation du public.

Le conseil municipal, à l'unanimité, après délibération :

- Emet un avis favorable à la modification du tableau de classement de la voirie communale
- Précise que l'intégration de ces voies porte le mètre linéaire de la voirie communale de 46 150 mètres à 46 572 mètres.

Délibération 029/2011 : tirage au sort des jurés d'assises pour 2012

Madame le Maire donne lecture des 3 personnes tirées au sort et domiciliées sur la commune de POULDREUZIC :

- Mademoiselle Céline LESASSIER, née le 28/08/1977 au Mans, domiciliée à Morvé
- Madame Claudine LE HÉNAFF (épouse) L'HELGUEN, née le 19/11/1956 à Paris 15^{ème}, domiciliée rte de Landudec,
- Madame Geneviève COIC (épouse) CLORENNEC, née le 18/02/1942 à Plonéour-Lanvern, domiciliée à Méot.

AFFAIRES DIVERSES

- Monsieur Michel PEUZIAT informe les membres du conseil municipal que plusieurs associations se sont plaintes ou ont émis des observations sur le système et le coût de réservation actuels de la salle polyvalente. Il propose que les dispositions en cours soient prolongées jusqu'au 31 décembre 2011 à titre expérimental et qu'une réunion des Présidents d'Association soit organisée au cours du dernier trimestre 2011 pour y apporter les aménagements ou améliorations qui seront jugés nécessaires. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
- Madame le Maire fait le point sur le dossier de construction du Centre de Secours et précise qu'elle reprendra contact avec le SDIS après la mise en place des nouveaux Conseillers Généraux.
- Madame le Maire précise que la Préfecture a envoyé un courrier concernant le projet du SIVU école Pouldreuzic-Plovan. Les élus doivent reprendre contact avec la Préfecture sur ce dossier.
- La convention avec l'Etablissement Foncier de Bretagne a été signée la semaine dernière pour l'aménagement du site Guichaoua.
- Toujours aucune nouvelle de l'affectation des CRS pour la surveillance de plage cet été.
- Monsieur Jean-Jacques LE COZ interroge Madame le Maire sur le remplacement a effectuer aux services techniques : le recrutement se fera en automne, pour l'été le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Finistère a proposé une candidature d'agent technique.
- La consultation pour les travaux de rénovation à l'école Pierre Jakez Hélias a été mise en ligne sur internet et affichée à l'extérieur de la mairie.
- Le site internet de la commune devrait être opérationnel à la fin du mois.
- Le bulletin municipal devrait être réalisé avant l'été.
- Madame Eliane LE HENAFF signale qu'une bâche bleue recouvre le four à pain.

La séance est levée à 19h20.

Relevé des délibérations du conseil municipal du 13 avril 2011

Délibération 024/2011 : vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2011

Délibération 025/2011 : demande de prêt d'honneur

Délibération 026/2011 : vote du budget Lotissement de Kervizigou pour 2011

Délibération 027/2011 : vote du budget général 2011

Délibération 028/2011 : classement dans le domaine public de la commune de la voirie du lotissement de KERVIZIGOU

Délibération 029/2011 : tirage au sort des jurés d'assises pour 2012